



## École élémentaire publique Saint-Exupéry

Note de rentrée septembre 2024

Tél : 04-77-75-08-79 / 06-14-52-97-21

Mail : [ce.0421441n@ac-lyon.fr](mailto:ce.0421441n@ac-lyon.fr)

Blog : <https://saintex-ecole.blog.ac-lyon.fr/wordpress/>

### 1. Équipe enseignante :

Enseignants : **CPA** M. MOULIN – **CPB** Mme RETTIEN – **CPC** Mme MEDJANA – **CEA** Mme SERA – **CEB** Mme DESHAYES – **CEC** Mme PITAVAL – **CED** Mmes RIOCREUX et MARTORANO – **CEE** Mme MEYRIEUX – **CMA** Mmes AGGOUN et BEAUREZ – **CMB** M. GRECARD – **CMC** Mme RICHART – **CMD** M. JAMIN – **CME** Mme JUST – Coordinatrice **ULIS** Mme PONS  
**AESH** : Mmes COLOMBAN, CONTI, AISSAOUI-OSMANE et NAHDI ; MM JOASSARD et VERNILE.

2. Horaires : Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi : 8h30-11h45 et 13h45-16h30

Ouverture des portails pour l'accueil : de **8h20 à 8h30 le matin** et de **13h35 à 13h45 l'après-midi**

L'école accueille les élèves 10 minutes avant le début des cours afin qu'ils soient en classe à 8h30 et 13h45. A la sortie, les enfants sont **libérés au portail**. Pour les plus jeunes, il est souhaitable qu'un adulte les attende à la sortie. En cas de retard des parents, **les enfants attendront seuls** (dans le square de l'autre côté de la rue pour le bâtiment du bas).

### 3. Rentrée

Veillez nous faire parvenir **la fiche de renseignements complétée** par vos soins le plus rapidement possible. Notez bien **d'autres personnes que vous**, parents, à appeler en cas d'urgence si vous n'êtes pas joignables : des personnes pouvant vous contacter rapidement. Pensez aussi à rendre **les attestations d'assurance** indiquant « **responsabilité civile** » et « **individuelle accident** », votre enfant en a besoin pour des sorties avec l'école.

### Dates de réunions de rentrée :

CE 1 – CE 2	Mardi 10 septembre 17h30
CM 1 – CM 2	Jeudi 19 septembre 17h30
CP	Vendredi 20 septembre 17h30

### 4. Absences et retards

Si votre enfant ne peut pas venir à l'école, vous devez informer l'école sans délai par un appel téléphonique, un mail, un frère/sœur qui vient à l'école ou le cahier jaune si cela est prévu.

A son retour, l'élève présentera à son enseignant **un mot justifiant son absence à l'écrit**. Les retards seront comptabilisés dans le cahier jaune dès la rentrée.

### 5. Matériel scolaire

L'école fournit en début d'année le matériel scolaire nécessaire (sauf exceptions précisées par son enseignant).

Nous demandons aux parents de le remplacer en cas de perte ou de casse.

### 6. Règlement intérieur

Le règlement intérieur vous sera envoyé par mail et affiché près du bureau de la direction après validation lors du 1<sup>er</sup> conseil d'école. Celui de l'an passé reste valable en attendant. Les sorties et entrées en cours de demi-journée ne sont pas autorisées sauf cas particulier. A chaque fois que c'est possible, les rendez-vous médicaux doivent être pris en dehors du temps scolaire. En cas de force majeure, sur la demi-journée, merci de prévoir de récupérer votre enfant sur un temps de récréation.

Les téléphones portables et tout appareil « connectable » ou faisant des photos ou vidéos sont interdits aux élèves. (montre « connectable » par exemple)  
Pensez à étiqueter les vêtements avec les nom/prénom de votre enfant.

### 7. Sécurité : <http://lesbonsreflexes.com/>

En cas de PPMS (Plan Particulier de Mise en Sureté), ne venez pas chercher votre enfant à l'école, ne téléphonez pas pour ne pas encombrer le réseau téléphonique, écoutez la radio et suivez les consignes.

<https://www.rivedegier.fr/mon-quotidien/prevention-et-securite/gestion-des-risques/>

Les élèves seront mis en sécurité par leurs enseignants qui connaissent les consignes.

Un exercice PPMS attentat-intrusion, un exercice PPMS risques majeurs et au moins deux « alertes incendie » seront effectués sur l'année, vous ne serez pas informés systématiquement.

### EN CAS D'ALERTE

#### À FAIRE



Mettez-vous à l'abri

#### À NE PAS FAIRE



Ne téléphonez pas

N'allez pas les chercher

8. Élections de parents d'élèves Les élections auront lieu le vendredi 12 octobre.

Si vous souhaitez vous présenter, merci de vous présenter rapidement à l'école ou de vous faire connaître auprès des parents élus du mandat actuel.

### 9. Calendrier scolaire

Vacances de la Toussaint : du samedi 19 octobre au dimanche 3 novembre 2024

Vacances de Noël : du samedi 21 décembre au dimanche 5 janvier 2025

Vacances d'hiver : du samedi 22 février au dimanche 9 mars 2025

Vacances de printemps : du samedi 19 avril au dimanche 4 mai 2025

Pont de l'ascension : du mercredi 28 mai au dimanche 1<sup>er</sup> juin 2025

Lundi de Pentecôte : le lundi 9 juin 2025

Vacances d'été : le samedi 5 juillet 2025

### 10. Périscolaire : activités périscolaires et restauration

Ce temps est géré par la mairie, merci de vous renseigner auprès du service concerné :

Direction Éducation – Enfance – Jeunesse, service périscolaire

Site internet : <https://www.rivedegier.fr/mon-quotidien/scolaire-et-periscolaire/>

Téléphone : 04-77-75-23-52

Signatures de chaque parent : → parent 1 :

→ parent 2 :